

La Corporation Municipale de St-Fulgence

253, rue Saguenay, St-Fulgence, Qc G0V 1S0

Tél.: 674-2588

Le 6 décembre 1991

Concitoyennes, concitoyens,

Le 16 décembre, votre Conseil Municipal procèdera à l'adoption du budget pour l'année 1992. Comme contribuables, vous devriez vous faire un devoir de participer à cette rencontre afin de prendre connaissance des grandes orientations qui seront portées à votre attention.

Votre Conseil Municipal

PREAMBULE:

La situation économique qui prévaut actuellement, ne laisse personne indifférent.

La précarité d'emplois, le taux de chômage sont des indices qui inquiètent et sachez que vos élus (es) municipaux sont sensibilisés plus que jamais à cet état de fait.

Le monde municipal est doublement atteint dans ce contexte, à cause de la réforme Ryan. Vous trouverez quelques notes explicatives sur l'impact de cette réforme dans le présent envoi.

1.0 LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE

Les experts retiennent trois (3) critères permettant d'évaluer la santé financière d'une municipalité:

- 1.- l'importance de sa dette à long terme
- 2.- la dette nette per capita
- 3.- le pourcentage (%) d'endettement à long terme en fonction de la richesse foncière uniformisée.

Voyons pour chacun de ces critères, où se situe notre municipalité et comparons avec des municipalités québécoises de même envergure.

1.1 LA DETTE A LONG TERME

Le remboursement de la dette à long terme dans le budget de notre municipalité est de 5.30%. Pour les municipalités de même importance du Québec, ce pourcentage est de 18.13%.

1.2 LA DETTE NETTE PER CAPITA

Cet indice établit le montant d'argent que chaque citoyen, citoyenne devrait déboursier pour éliminer toute trace de dette. Chez nous, ce montant est de 65.00\$. Pour les municipalités comparables du Québec, ce montant est de 597.00\$.

1.3 ENDETTEMENT A LONG TERME / RICHESSE FONCIERE UNIFORMISEE

A Saint-Fulgence cet indice atteint 0.36%. Au Québec, toujours pour des municipalités de même envergure, le pourcentage atteint 1.93%. Il est intéressant de noter que pour les municipalités rurales québécoises ce pourcentage se situe à 3.33%.

* Les données proviennent du Ministère des Affaires Municipales en date du 1er octobre 1991.

Ce bref profil de la situation financière municipale vous est soumis pour deux raisons. D'abord il informe le payeur de taxe et l'ensemble de la population sur une situation de fait, très importante. Aussi, cette présentation permet de souligner que les membres du présent Conseil Municipal sont très respectueux de votre capacité de payer et que même la mise en place récente de certains projets de développement s'inscrit dans cette foulée.

2.0 L'ANNEE 1991, UN BILAN:

L'année 1991, est importante dans les annales de St-Fulgence. Pour beaucoup de nos citoyens, citoyennes, le référendum sur le projet des battures demeure certes, un évènement significatif. Toutefois, nous nous devons de replacer dans une juste perspective l'ensemble des décisions prises en cours d'année, et qui revêtent un caractère important à leur façon. Résumons ces faits:

- Signature de la convention collective des employés municipaux pour les trois (3) prochaines années.
- Achat d'un camion de service.
- Acquisition d'un système de communication pour les pompiers volontaires et les employés municipaux.
- Réfection des bandes de la patinoire.
- Début des études permettant la revision de nos plans et règlements d'urbanisme.
- Entente inter-municipale sur la sécurité publique avec l'étroite collaboration des pompiers volontaires.

L'administration municipale se complexifie de plus en plus et il est devenu impensable de mettre en valeur nos vastes territoires sans l'appui incessant de nombreux bénévoles et collaborateurs, collaboratrices.

Nous sommes fiers de pouvoir souligner le contribution de tous ces gens (hommes et femmes) qui oeuvrent sans relâche au sein d'organismes municipaux et para-municipaux.

Ainsi que ce soit la Corporation Parc Cap Jaseux, l'Association de la Pêche blanche, le Comité des Loisirs, le responsable de la journée environnementale, les collaboratrices au Foyer Culturel, les responsables de secteurs des zones de villégiature, chacun de ces regroupements présente pour l'année 1991, un bilan d'activité et / ou financier positif et fait montre d'un dynamisme qui mérite d'être souligné.

Egalement, nous nous en voudrions de passer sous silence le Comité scientifique mis sur pied pour préparer l'an 1 du Centre d'Interprétation et de Réhabilitation qui oeuvre depuis quelques mois déjà.

Le feuillet "Info-Municipal" distribué pour la première fois dans chacun des foyers en novembre 1991, et appelé à paraître trois fois par année, permettra de jeter un éclairage particulier sur ces organismes afin de mieux les faire connaître et d'illustrer le dynamisme d'un milieu qui s'exprime.

3.0 LE BILAN FINANCIER 1991

Tel que précisé au départ, le bilan 1991 témoigne d'une gestion qui tient compte de la conjoncture économique et de la préoccupation constante de votre conseil à respecter la capacité de payer du contribuable. L'état des recettes et dépenses déposé dans cette présentation fait ressortir qu'au 31 décembre 1991, nous prévoyons un surplus de 37,000.00\$.

Voilà un bilan qui ne démontre aucune mauvaise surprise et surtout qui devrait rassurer les citoyens et citoyennes sur le sérieux que les élus (es) témoignent dans l'exercice de leur responsabilité.

L'année 1991, permettra de poursuivre le présent mandat dans le même esprit. Mais avant d'identifier les orientations à incidence financière pour l'année 1992, ouvrons une parenthèse sur la Réforme Ryan et son impact sur les budgets municipaux.

3.1 LA REFORME RYAN

Le monde municipal semble assister de manière impuissante à la loi 145 et à ses impacts dans le champ de taxation foncière des municipalités.

Le Ministre Ryan ne se gêne pas pour refiler aux contribuables des factures qui font mal. Les analyses démontrent que de façon générale, c'est au niveau municipal que nous retrouvons une gestion budgétaire qui tient le mieux compte de la capacité de payer des citoyens.

Pourtant c'est à ce palier gouvernemental que la réforme Ryan a décidé de s'attaquer, risquant de mettre en péril l'espèce d'équilibre et de réalisme qui caractérisent les budgets municipaux.

Quelques exemples méritent d'être portés à votre attention. Ainsi, **SAVIEZ-VOUS QUE:**

- Dès 1992, les contribuables de St-Fulgence devront payer un supplément de **0.10\$ du 100.00\$ d'évaluation** pour maintenir la présence de la Sûreté du Québec sur notre territoire?
- Dès 1992, chaque propriétaire de voiture de St-Fulgence devra payer un supplément de **30.00\$** lors du renouvellement de ses immatriculations afin de supporter le service de transport en commun (C.I.T.S.)?
- En 1993, le gouvernement québécois se retire du dossier de la voirie locale et que vous devrez en payer les frais?


Voilà une décision, la Réforme Ryan, qui ne respecte pas nos réalités. Malgré toutes les énergies que vos élus (es) municipaux investissent afin de maintenir un niveau de taxation décent, le gouvernement québécois décide unilatéralement d'envahir notre champ financier.

3 2 LES ORIENTATIONS 1992

- Travaux Edifice Municipal au printemps 1992 (\pm 20,000.00\$).
- Entente avec Chicoutimi pour le service de la Cour Municipale.
- Dépôt des nouveaux plans et règlements d'urbanisme (mars 1992).
- Prolongement de la rue Michel Simard (mandat d'ingénierie accordé).
- Acquisition de matériel informatique.
- Revision des services législatifs.
- Statuer sur le service d'un inspecteur municipal.
- Négocier avec la ville de Chicoutimi pour fourniture éventuelle de l'eau potable. (Dossier en cours).
- Suivi sur la mise en place des divers aménagements (projet des Battures).
- Evaluer la possibilité d'acquérir le réseau d'éclairage public (Hydro-Québec).

Les employés municipaux se joignent aux membres du conseil pour souhaiter aux citoyens, citoyennes de Saint-Fulgence un temps des Fêtes rempli de moments merveilleux et une année 1992 qui soit à la hauteur de vos projets, vos attentes et vos aspirations.

Votre Maire



Pascal Boulianne

RECETTES

	États financiers 1990	Estimation 1991	Budget 1992
RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Taxe foncière générale	272,148	321,745	369,940
Répartitions locales	6,396	3,301	3,359
Eau	51,735	51,394	51,000
Égoûts	3,096	3,096	3,096
Enlèvement et destruction des ordures	58,806	59,466	65,000
Taxe d'affaires	<u>1,300</u>	<u>1,235</u>	<u>1,200</u>
SOUS-TOTAUX	<u>393,481</u>	<u>440,237</u>	<u>493,595</u>
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES:			
École primaire	6,404	8,172	4,086
Réseaux télécomm., gaz, électricité	44,417	54,733	55,327
Gouvernement du Canada	<u>317</u>	<u>220</u>	<u>220</u>
SOUS-TOTAUX:	<u>51,138</u>	<u>63,125</u>	<u>59,633</u>
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Loyers	1,625	1,325	1,300
Recouvrements de tiers	5,468	400	400
Licences et permis	1,078	800	1,000
Droits de mutation immobilière	4,595	4,493	3,500
Intérêts	5,385	1,314	1,000
Autres	<u>3,251</u>	<u>22,787</u>	<u>1,000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>21,402</u>	<u>31,119</u>	<u>8,200</u>
TRANSFERTS INCONDITIONNELS:			
Péréquation	<u>52,093</u>	<u>69,911</u>	<u>89,478</u>
TRANSFERTS CONDITIONNELS:			
Entretien des chemins en hiver	58,368	58,649	58,649
Réfection de chemins		17,500	
Création d'emplois	2,295	15,095	
	<u>60,663</u>	<u>91,244</u>	<u>58,649</u>
AFFECTATIONS			
F.D.I.			<u>952</u>
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	<u><u>578,777</u></u>	<u><u>695,636</u></u>	<u><u>710,507</u></u>

DÉPENSES

	États financiers	Estimation	Budget
	1990	1991	1992
ADMINISTRATION GÉNÉRALE:			
Législation	15,695	19,148	30,000
Gestion financière et administrative	75,614	82,735	85,725
Greffé	2,116	4,694	2,000
Évaluation	20,217	18,028	19,000
Gestion du personnel	149	149	2,000
Autres	52,250	56,008	60,000
SOUS-TOTAUX	166,041	180,762	198,725
SECURITE PUBLIQUE			
Police Loi 145	1,586	1,889	40,583
Protection contre l'incendie	25,745	27,798	29,990
	<u>27,331</u>	<u>29,687</u>	<u>70,573</u>
TRANSPORT:			
Voirie municipale	20,135	35,971	16,800
Enlèvement de la neige	75,578	87,549	88,932
Éclairage des rues	46,990	51,734	58,600
SOUS-TOTAUX	142,703	175,254	164,332
HYGIÈNE DU MILIEU:			
Administration	6,838	6,566	6,952
Traitement de l'eau	15,455	17,036	16,700
Distribution de l'eau	33,209	25,028	38,400
Enlèvement et destruction des ordures	60,297	57,253	65,456
SOUS-TOTAUX	115,799	105,883	127,508
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:			
Urbanisme et zonage	12,982	15,558	20,000
Logement	8,425	8,380	10,944
SOUS-TOTAUX	21,407	23,938	30,944
LOISIRS ET CULTURE:			
Centre communautaire et patinoire	19,395	38,654	23,500
Parcs et terrains de jeux	3,001	3,233	2,000
Bibliothèque	10,189	11,139	11,845
Autres activités	38,897	46,358	23,700
SOUS-TOTAUX	71,482	99,384	61,045
AUTRES DÉPENSES:			
Frais de financement	31,572	33,956	35,380
TOTAUX AVANT AFFECTATION:	576,335	648,864	688,507
AFFECTATIONS: F.D.I.	10,433	9,291	22,000
TOTAUX:	586,768	658,155	710,507